



BULLETIN MUNICIPAL

NOVEMBRE 2016

N°306

LE MOT DU MAIRE

Il y a des cailloux sur toutes les routes...

Ancienne route départementale n°15, la rue Notre Dame initialement nommée la Grand'Rue a été baptisée rue Notre Dame peu après la dernière guerre.

Longtemps, elle a eu l'allure, l'usage et le profil d'une rue vivante d'un village rural. C'était un lieu de rencontres et d'échanges où l'on se parlait volontiers à l'heure où aujourd'hui chacun est scotché devant son poste de télévision. A cette époque, un cheval, une voiture qui passait, une nouvelle tête, était un événement.

Puis ce fût progressivement le règne de l'automobile, pour devenir enfin celui du stationnement. Aujourd'hui, la commune a réalisé de nombreuses aires permettant l'accueil sécurisé de nuit comme de jour d'un nombre important de véhicules ne les éloignant jamais du centre village.

Ainsi, les travaux actuellement en cours prennent en compte cette simple évolution marquée de bien des contradictions, de bien des contraintes, mais aussi de beaucoup d'avis concordants. C'est donc, en quelque sorte, le simple résultat de ces multiples consultations.

En quoi consistent donc ces travaux porteurs d'une volonté de valorisation patrimoniale du village ancien et d'espoir en son devenir :

- rénovation des réseaux d'eau et d'assainissement
- création d'un collecteur d'eau pluviale
- mise aux normes handicap des accès aux différents commerces et services publics
- amélioration esthétique par le biais de mobiliers urbains nouveaux

Tout cela, comment ?

En aménageant au cœur du village une véritable zone de rencontre destinée à faire cohabiter de manière apaisée dans un même espace, les piétons et les véhicules, et de permettre le développement de la vie locale, par exemple par la création des espaces de stationnement « minute » destinés à la clientèle des commerces et des services.

Rappelons que dans cette zone les piétons seront autorisés à circuler sur la chaussée et bénéficieront de la priorité sur les véhicules dont la vitesse sera limitée à 20 km/h. Cette rue restera à double sens.

Enfin, le stationnement et l'arrêt des véhicules motorisés ne sera possible que sur les aménagements réalisés à cet effet.

Bonne route !

Jean-Pierre MORIN



E-mail : s.anastasie@wanadoo.fr site : www.ste-anastasie.fr

L'organisation des primaires des partis politiques

Les 20 et 27 novembre 2016 un bureau électoral sera tenu à Sainte-Anastasia à la salle polyvalente.

Cette élection primaire **de la droite et du centre** sera organisée selon les modalités suivantes :

Pour l'élection présidentielle de 2017, plusieurs partis envisagent de recourir à des primaires pour désigner leur candidat. Les Verts ont déjà procédé au 1er tour. Le parti socialiste et la gauche n'ont pas encore publié les règles d'organisation de leur primaire. La droite et le centre ont précisément défini les procédures internes. Une circulaire du ministre de l'Intérieur aux préfets du 22 février 2016 (publiée sur Légifrance) précise l'organisation d'élections primaires par les partis.

Les maires sont tenus à certaines obligations.

Les règles de la prochaine primaire de la droite et du centre

Peuvent voter lors de la primaire ouverte de la droite et du centre les citoyens français inscrits sur les listes électorales au 31 décembre 2015. Le vote des Français établis hors de France se déroulant par voie électronique, leur participation au scrutin est subordonnée à une préinscription. Une liste électorale complémentaire est établie afin de permettre aux citoyens ayant dix-huit ans à la date de l'élection présidentielle de prendre part au scrutin. Un système de préinscription sera organisé à partir du site de la primaire. Le scrutin est secret. Les procurations sont interdites.

La tenue des bureaux de vote et le dépouillement du scrutin se font conformément aux règles applicables aux scrutins de la République.

Chaque bureau de vote comprend au minimum un président et trois assesseurs. Deux membres du bureau au moins, le président ou son suppléant et un assesseur, doivent être présents pendant tout le cours des opérations électorales, mais le bureau doit être au complet lors de l'ouverture et de la clôture du scrutin.

Toute personne munie d'une carte d'identité pourra voter, sous réserve de signer la charte d'adhésion aux valeurs de la droite et du centre et verser 2 € (par tour de scrutin) au titre du financement du scrutin.

La lettre du Maire - n° 1968 - 25 octobre 2016

Immatrication des véhicules



La préfecture du Var rappelle que les formalités d'établissement de cartes grises peuvent également être effectuées par les professionnels garages, concessionnaires et réseaux nationaux d'entretien de véhicules.

La liste de ces 300 professionnels habilités dans le département du Var est disponible sur Internet à l'adresse suivante :

www.ants.interieur.gouv.fr

rubrique « où immatriculer votre véhicule ? ».



La conclusion du PACS relèvera désormais de la mairie

La loi de modernisation de la justice du XXIème siècle, adoptée le 12/10/2016 par le Sénat, comportera plusieurs mesures touchant à la gestion de l'État Civil par les Communes.

Il s'agira tout d'abord du transfert aux officiers d'État Civil de L'ENREGISTREMENT et de la DISSOLUTION des PACTES CIVILS de SOLIDARITE (PACS), aujourd'hui du ressort des greffiers des Tribunaux d'Instance.

Enfin, le Maire sera autorisé à affecter à la célébration de mariages tout bâtiment communal autre que la mairie quand la salle des mariages de l'Hôtel de Ville est exigüe ou inaccessible aux personnes handicapées (ex : salle des fêtes).

Source : JDM de nov 2016

Marcel LEPAGE, 1er Adjoint

URBANISME

Les travaux qui modifient le volume de l'enveloppe du bâtiment sont soumis à permis de construire. Ces modifications doivent être exécutées sur des constructions existantes à l'exception des travaux d'entretien.

Sont soumis à permis de construire :

- La création d'une surface hors œuvre brute supérieure à 20 m²
- Les modifications des structures porteuses ou de la façade du bâtiment, lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination (définies à l'art. R.123-9)
- les travaux ayant pour effet de modifier le volume du bâtiment et de percer ou d'agrandir une ouverture sur un mur extérieur (art. R421-14 du code de l'urbanisme)

Source : CAA Lyon du 12/04/2016

Marcel LEPAGE, 1er Adjoint

PRECAUTIONS EN CAS DE GEL



L'hiver est proche avec son lot de gel et de frimas. Aussi vous devez protéger sérieusement vos installations d'eau : compteurs, canalisations, robinets

Et cela dès maintenant car la température peut chuter brutalement et pire, peut durer fort longtemps.



LE GUIDE PRATIQUE 2016 STE ANASTASIE S/ISOLE

LES COLLECTES

LES ORDURES MENAGERES

(Bacs de regroupement 660L, bacs individuels et sacs dans le centre du village)

LE VILLAGE : lundi, mercredi et samedi

(Sacs à sortir le jour de collecte avant 8h30)

LES ECARTS : mardi et samedi (selon les quartiers)

LES EMBALLAGES MENAGERS

(Bacs de regroupement 660L, bacs individuels et sacs du centre du village à sortir le jeudi après 19h)

VENDREDI MATIN

LES ENCOMBRANTS

1er MARDI de chaque mois

Inscription en Mairie

LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Colonnes JMR & VERRE

Camping la Vidarresse

Place de la Gare

Parking des Ferrages

Salle des Fêtes

Parking école élémentaire

Chemin de la Grande Vigne

Colonnes à textile

Parking des Ferrages

Colonnes DASRI

Proche entrée Hôpital Jean Marcel à BRIGNOLES
Espace-triS Le Louoron à LA ROQUEBRUSSANNE
Pour toute information s'adresser au pharmacien

Votre ambassadrice SIVED : Irène JAFFRE /
06.72.29.23.87

Site Internet : <http://www.sived83.com/>

PILES USAGÉES

La mairie s'est dotée de boîtes à piles usagées. Elles sont disposées chez Bruno, à la mairie et à côté des colonnes de tri sélectif à la salle polyvalente.

Jean Marie ROY, Délégué au SIVED



CIMETIERE

La loi n° 2015-177 du 16 février 2015 a supprimé la surveillance des exhumations et modifié les modalités de surveillance des opérations de fermeture et de scellement du cercueil.

Seules, les opérations de fermeture et de scellement lors de crémation les opérations de fermeture et de scellement lorsque le corps est transporté hors de la commune et qu'aucun membre de la famille n'est présent, donnent lieu au versement de vacations.

Dans le cadre du Contrat Rivière, la rivière va être débarrassée de ses arbres morts, de ses embâcles et des arbustes dans le lit de la rivière.

Les travaux ont commencé et dureront tout le mois de novembre.

Jean Marie ROY
Délégué au Contrat Rivière



Avant



Après

LA VIE AU VILLAGE

orange™

INFORMATION
MAINTENANCE sur le réseau
ORANGE MOBILE
le mercredi 23 novembre 2016
à partir de 8h

TRAVAUX DU MOIS

Espaces verts :

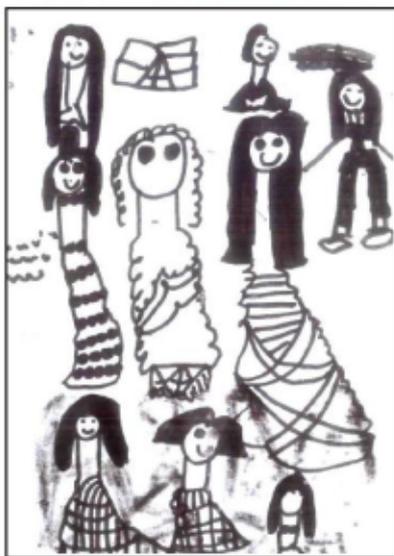
- tonte parking n°3, arboretum
- brûlage de feuilles à la Gare
- débroussaillage du Vallon du Défens

Travaux :

- entretien salle polyvalente
- Pose d'un container « piles usagées » à la salle polyvalente
- nettoyage de la cour du judo
- Travaux dans les écoles (coupe du tronc du saule pleureur) + entretien intérieur



EXPOSITION



« Petits et Grands d'aujourd'hui 2 »

avec la participation des élèves de l'école primaire

du 19 au 27 novembre 2016
de 15h à 18h

Vernissage le SAMEDI 19 NOVEMBRE à partir de 11h

SALLE ALBERT GARNIER - STE ANASTASIE SUR ISSOLE



Concert Jazz

Entrée libre

Blue Garden

Samedi 3 décembre 2015

à 20h30

Salle polyvalente - Ste-Anastasie-sur-Issole



-50% sur le Fait-Main



-30% sur le reste
de la boutique

Jusqu'au 18 décembre

à la Bergerie

les Samedis et Dimanches

de 14h à 18h



Chemin des Colombades Ste Anastasie sur Issole

06 14 49 35 80



*Jean-Pierre MORIN, Maire,
Le Conseil Municipal de Sainte-Anastasie-sur-Issole,
seraient honorés de votre présence*

Célébration de la Journée Nationale d'Hommage aux "Morts pour la France"
au cours de la Guerre d'Algérie et des Combats du Maroc et de la Tunisie

qui se déroulera le **lundi 5 décembre** à 10h30
Rassemblement Place des Ferrages

LA VIE ASSOCIATIVE

Chorale "Chant et Amitié"



CONCERT
DIMANCHE 18 décembre 2016

CHORALE "CHANT ET AMITIÉ"
SAINTE ANASTASIE

CHORALE "VOIX EN SOL MINEUR"
CADOLIVE (13)

16h30 ÉGLISE DE STE ANASTASIE

AU PROFIT DE LA RECHERCHE MÉDICALE
ENTRÉE LIBRE

ARTS/TASIE



L'atelier des enfants a repris le mercredi après-midi. 2 cours sont nécessaires. Nous sommes au complet. Merci aux parents bénévoles.

La Présidente, Ghislaine ABERT



CLUB DES CIGALES MANIFESTATIONS :

N'oubliez pas – SAMEDI 26 NOVEMBRE 2016 «**MARCHÉ DE NOEL**» de 10h à 17h – Place des Ferrages – Des suggestions de petits cadeaux et même que le **Père Noël** y sera !!! Si mauvais temps les stands seront installés dans le gymnase.



ACTIVITES :

Lors de l'A.G. du 5.11.2016 l'ouverture d'un **atelier d'apprentissage du PROVENÇAL** a été validée. Jeanine et René sont impatients de vous rencontrer au local des Cigales soit le mardi ou le vendredi après-midi. N'hésitez pas, l'apprentissage des langues est une **action cognitive qui déroutille les neurones.**

Inscriptions et informations au 04.94.72.21.98

(répondeur)

La Présidente, Rose-Marie CHRIST

MOUV DANSE TASIE

Nous sommes heureux d'accueillir depuis fin octobre STEVENS notre nouveau professeur de HIP-HOP qui va faire découvrir à vos enfants cette discipline qui rassemble une multitude de styles de danse debout et de figures acrobatiques au sol.

N'oublions pas notre professeur de danse classique et moderne jazz, SONIA, qui s'occupe de vos futures petites ballerines et partage sa passion avec vos enfants.

N'attendez plus, venez rejoindre notre club, nous acceptons de nouvelles inscriptions.

Pour tout renseignement, merci de contacter CECILE DEHANT au 06 98 61 81 95.



ASA des Eaux de l'Issole

Travaux réalisés cet été sur le canal de Gan Mouret :

- réalisation d'une martellière fixe

- curage du fond du bras de la rivière qui alimente la prise du canal

- nettoyage du fond du canal

Le 10 octobre lors d'une réunion de syndicat, le Président Olivier HOFFMANN a donné sa démission. C'est M. Joël LEROUX qui a été élu Président par les membres du bureau.



L'**APESA** a organisé pour la troisième année une fête d'halloween pour les enfants du village.

Cette année, une participation record a encore été enregistrée.

Les enfants ont d'abord défilé dans les rues du village, à la recherche de bonbons. Merci aux habitants de les avoir accueillis et fournis en confiseries. Ensuite, retour à la salle polyvalente, entièrement décorée par les bénévoles pour un goûter et une animation musicale. Les Onyx ont fait une démonstration de danse. Puis, l'après-midi s'est terminée par une projection de film.

Merci encore aux habitants, à la mairie, et aux bénévoles. Et merci aux enfants et aux parents pour leur présence et leur participation financière qui permettra d'organiser d'autres événements.

Le bureau



SOLIDARITÉ DU VAL D'ISOLE

EPICERIE SOCIALE INTERCOMMUNALE
13 avenue de la République
83136 FORCALQUEIRET
Tel : 06.50.88.50.10



L'épicerie sociale

Cette structure permet d'apporter aux personnes en difficulté :

- une aide temporaire par la mise à disposition de produits alimentaires et d'hygiène de première nécessité moyennant une participation financière de 10 à 30% de la valeur des marchandises. Le montant des emplettes est déterminé en fonction du nombre de personnes composant la famille.

- un soutien pédagogique individuel ou collectif apporté par le biais de conseils adaptés.

Elle s'adresse aux personnes en difficulté financière orientées par les Centres Communaux d'Action Social (C.C.A.S.) et les assistantes sociales du canton :

- qui résident sur les communes de Forcalqueiret, Garéoult, La Roquebrussanne, Mazaugues, Méounes, Néoules, Rocbaron et Sainte-Anastasia.

- qui acceptent par le biais d'un contrat d'atteindre les objectifs qu'elles se sont fixés avec leur travailleur social référent et la conseillère de l'épicerie sociale.

- une carte d'accès est obligatoire pour effectuer les achats.

- la durée de l'aide servie est en fonction de la situation du bénéficiaire.

L'épicerie est ouverte :

le lundi de 10h à 12h

le mardi de 10h à 12h

le mercredi de 10h à 12h

le jeudi de 10h à 12h

le vendredi de 14h à 16h

le samedi de 10h à 12h

les inscriptions sont prises uniquement le vendredi de 14h à 16h

A
P
E
S
A

Sainte - Anastasia

20 Novembre de 10h-17h

Puces spéciales Noël

Jouets, jeux, vêtements, puériculture



Gymnase Salle polyvalente

Buvette - Restauration

3€ la place Organisé par l'Apesa

Inscription Mairie et 06.60.93.51.19



DANSE TASIE Alors dansons !

Le Club danse Tasie fait sa rentrée. Justine et Alexis mettent leur talent de danseurs au service de cours pour petits et grands. Les portes de la salle située dans les locaux de l'ancienne gare de Sainte Anastasia vous sont ouvertes : le lundi pour se déhancher sur des rythmes de salsa et bachata, le mercredi après-midi éveil pour les enfants dans des ambiances latines et pour les adolescents et adultes la danse en ligne et les danses de salon. Un cours de Zumba vous est proposé au cœur de cet après-midi dansante.

Le nouveau bureau emmené par son président, monsieur HENGBART Samuel, souhaite promouvoir la complicité et les échanges entre danseurs et adhérents. Comme le dit Lewis : « la danse est une façon de vivre, la danse est le rythme de la vie ».

Retrouvez sur notre site www.dansetasieforcal.fr les prestations que nous vous proposons avec les horaires et les tarifs. Tout au long de l'année des soirées dansantes seront l'occasion de mettre en pratique les cours mais aussi d'accueillir votre entourage au sein du club.

N'hésitez plus, faites briller vos chaussures et rejoignez-nous !

Le président, HENGBART Samuel



LOTO

Dimanche 4 décembre 2016

Salle Polyvalente à 14h00

Nombreux lots, venez nombreux,

Ambiance garantie.

Buvette sur place

LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Samedi 19 novembre : Vernissage exposition Petits et Grands d'aujourd'hui 2 à 11h salle Garnier

Exposition du 19 au 27 novembre de 15h à 18h

Dimanche 20 novembre :

- Elections Primaires de la droite et du centre salle polyvalente de 8h à 19h

- Puces spéciales enfants APESA de 10h à 17h Gymnase salle polyvalente

Samedi 26 novembre : Marché de Noël des Créateurs de 10h à 17h place des Ferrages (*si mauvais temps à la salle polyvalente*)

Dimanche 27 novembre :

Elections Primaires de la droite et du centre salle polyvalente de 8h à 19h

Samedi 3 décembre :

Concert Jazz à 20h30 salle polyvalente

Dimanche 4 décembre :

- Accueil nouveaux arrivants à 11h salle Garnier

- Loto Foot à 14h salle polyvalente

Lundi 5 décembre :

Cérémonie Hommage aux « Morts pour la France » Guerre d'Algérie et combats Maroc-Tunisie à 10h30 Place des Ferrages

Samedi 10 décembre :

- Repas de Noël des Anciens à 11h30 restaurant scolaire

- AG ASPAT salle polyvalente à 14h

Dimanche 11 décembre :

Noël de l'APESA de 15h à 19h salle polyvalente

Dimanche 18 décembre :

Concert Chorale à 16h30 en l'Église

Dimanche 8 janvier 2017 : **VOEUX DU MAIRE** à 10h45 salle polyvalente

Le carnet de Sainte-Anastasie

Décès : . Nous avons le regret de vous annoncer le décès de Monsieur Marcel HIRIBARNE survenu le 30 octobre 2016. Nous présentons toutes nos condoléances à sa famille.

Remerciements : Les enfants HIRIBARNE, remercient tous ceux qui ont témoigné leur sympathie et affection à la suite du décès de leur père, Marcel HIRIBARNE, survenu le 30 Octobre dernier à Toulon.

Ils adressent le message transmis par leur père aux habitants de Sainte Anastasie pour les remercier de leur amitié et leur dire adieu.

C.C.A.S REPAS DE NOEL



Le traditionnel repas de fin d'année aura lieu au **RESTAURANT SCOLAIRE**

le samedi 10 décembre à 11h30.

Nous vous demandons de bien vouloir répondre le plus rapidement possible à l'invitation que vous venez de recevoir et en tout état de cause avant le **LUNDI 21 NOVEMBRE dernier délai**.

Eliette BERTHET, 2ème Adjoint



Bravo Clémence !

L'une de nos jeunes concitoyennes Clémence NEUVILLE, une nouvelle fois à l'honneur !

Inscrite dans un club voisin, cette jeune fille vient en effet de nous être signalée par son « coach » pour son remarquable et précoce talent dans cette difficile discipline du bâton (majorettes). Son dernier succès est sa 6ème place au concours de Saint Cyr l'École.



Souhaitons à Clémence plus de succès encore sur ce long parcours sportif. Avec nos encouragements.

Entreprise Prévert
06 17 75 66 28
Création
Entretien de Jardins
Marc Oliva
83136 Sainte Anastasie

CM
Maçonnerie & Finitions
Cecini Mickaël
Ste Anastasie sur Issole
cecini@hotmali.fr
06 87 03 69 93

INFORMATIONS PRATIQUES

INFORMATIONS LOCALES

MAIRIE

L'accueil de la Mairie est ouvert au public le
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 8H à 12H
et le Mercredi de 13H30 à 16H30
Tel : 04.94.69.64.40

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Horaires d'ouverture
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi
de 8H30 à 12H et le Mercredi de 14H à 16H30
Samedi de 9h à 12h00
Tél : 04.94.72.27.40

DECHETTERIE DU SIVED

à FORCALQUEIRET Horaires d'ouverture
Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi de 9H à
12H et de 14H à 17H, le Samedi de 9H à 13H
Fermeture le Dimanche Tél : 06.07.31.02.27
Accès aux déchetteries de Brignoles, Tourves,
Le Val et La Roquebrussanne

RAMASSAGE MENSUEL DES ENCOMBRANTS

Ramassage des "monstres"
Le 1er mardi de chaque mois
(se faire inscrire en Mairie au préalable)

ASSOCIATIONS

ASSOCIATION SOLIDARITE DU VAL D'ISSOLE

Forcalqueiret 13 av. de la Libération
Tel : 06.50.88.50.10
Dressing solidaire - ouvert à tous - dépose et vente
ouverture mardi à samedi 10h à 12h
mercredi et vendredi de 14h à 17h30

LES VAROIS VERS LES AUTRES

Association caritative et humanitaire
Tél : 06.68.16.23.67

ENTR'AIDE SOCIALE DU VAR

Aide à domicile, retraités, malades, handicapés
(aide-ménagère) Tél : 04.94.92.27.08
Permanence en Mairie le 1er jeudi de chaque
mois de 10H30 à 11H30

DIVERS

ORDRE DES AVOCATS

Consultations gratuites d'avocats : Antenne
de Justice, Maison des Services Publics, 2 rue de
l'Hôpital à Brignoles,
2 fois par mois de 9h à 12h
Pour tous renseignements ou rendez-vous
Tél au 04.98.05.93.81

C.I.C.A.S.

Retraite complémentaire des salariés
Tél : 0820.200.189 Permanence : Brignoles
Cité Administrative, Rue des Déportés
Mercredi et le Jeudi (au rez-de-chaussée)

Le CENTRE d'INFORMATION et de RECRUTEMENT des FORCES ARMEES (CIRFA)

Vous propose des permanences suivantes :
A Brignoles : Mission Locale

Chaque mercredi après-midi (Armée de Terre)
de 13h30 à 15h30

Pour les autres armées le 3ème mercredi du mois
de 13h30 à 15h30

Renseignements au 04.22.43.90.10

ou la **Mission Locale 04.94.59.03.40**



NUMEROS UTILES

MAIRIE

- Accueil : 04.94.69.64.40
- Secrétariat du Maire : 04.94.69.64.42
- Service cantine : 04.94.69.64.10
Fax : 04.94.69.64.41

POLICE MUNICIPALE : 06.08.80.45.82

Mail : pm@ste-anastasiae.fr

- M. LEPAGE 1er Adjoint (Urbanisme) :
04.94.69.64.45 reçoit le mardi et le jeudi
de 9H à 11H30

- Mme BERTHET 2ème Adjoint (Action Sociale) :
Tel : 04.94.69.64.47
reçoit le lundi et jeudi de 9H à 11H30

GENDARMERIE NATIONALE BRIGADE DE LA ROQUEBRUSSANNE

Le **17** uniquement pour les urgences
Le **04.98.05.22.70** pour tous les autres cas y
compris les simples contacts ou demandes de
renseignements

URGENCES Pompiers : **18** Samu : **15**

FOURRIERE MUNICIPALE CONVENTIONNEE

"SARL CENTRE ANIMALIER REGIONAL" à
Rocbaron : **04.94.86.40.24**

PHARMACIE DE GARDE

Numéro du standard d'appel d'urgence :
32 37

DÉPANNAGE

E.D.F. : 0972 67 50 83

Téléphone : 10 15 (*)

Eau et Assainissement : 0810 757 757

(*) en cas de dérangement de votre ligne vous
pouvez venir en Mairie où un téléphone sera mis
à votre disposition pour contacter France Télécom

ASSISTANTE SOCIALE

Numéro d'appel pour prendre rendez-vous avec
l'assistante sociale : 04.83.95.42.30

A.D.A.F.M.I.

Association d'Aide à Domicile dont la mission
est d'assurer aux personnes dépendantes un
soutien adapté (retraités) : 04.94.69.44.86